

	Texte mis à jour par le Dr. Paschoud.
	Standard FCI n° 219 / 15/09/1997 / F
	Nom de la race : Chien Français Tricolore.
	Origine : France.
	Date de publication du standard d'origine en vigueur: 13/01/1965.
	Utilisation: Chien de meute pour gros gibier.
	CLASSIFICATION FCI : Groupe 6 : Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées. Section 1.1 : Chiens courants de grande taille. Avec épreuve de travail.

ASPECT GENERAL

Chien d'ordre, élégant, suffisamment charpenté et musclé.

TETE

Pas trop importante, mais assez allongée; bosse occipitale marquée.

REGION CRANIENNE

Crâne : Très légèrement bombé, boîte crânienne assez développée.

Stop : Plus accentué que chez le Poitevin.

REGION FACIALE

Truffe : Noire; narines ouvertes.

Chanfrein : Droit, plutôt long et parfois légèrement busqué.

Babines : Plus importantes que chez le Poitevin, c'est à dire avec une très légère carrure.

Yeux : Grands et bruns, parfois cerclés de noir. Le regard intelligent.

Oreilles : Plus larges que celles du Poitevin, attachées à hauteur de l'œil, légèrement tournées, pas trop souples, atteignant de préférence la naissance de la truffe ou arrivant à deux doigts de celle-ci.

COU : Long, assez fort et parfois avec une légère trace de fanon.

CORPS

Dos : Soutenu et bien attaché.

Poitrine : Profonde et bien descendue, atteignant au moins la pointe des coudes. Côtes longues et pas trop plates.

Abdomen : Très légèrement relevé.

QUEUE

Assez longue, portée haut et de façon élégante.

MEMBRES

Membres antérieurs

Bien dirigés, larges et droits.

Epaule : Longues, et bien au corps.

Membres postérieurs

Hanches : Bien dirigées, en harmonie avec l'avant-main.

Cuisses : Longues, suffisamment musclées.

Jarrets : Assez larges, près de terre, légèrement coudés.

PIEDS : Secs.

ALLURES : Faciles et légères.

PEAU : Assez fine.

ROBE

Poil : Ras et plutôt fin.

Couleur : Tricolore, à manteau plus ou moins étendu. Feux de préférence vifs ou même cuivrés. Le feu charbonné aux joues et aux babines ainsi que les mouchetures de couleur bleue ou feu aux membres et sur le corps ne sont pas à rechercher. Le poil " buvard "est admis.

TAILLE

Hauteur au garrot : De 62 à 72 cm pour les mâles, de 60 à 68 cm pour les femelles.

DEFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité .

- Truffe ladrée.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Yeux clairs.
- Oreilles trop plates, trop courtes ou attachées trop haut.
- Membres mal dirigés ou grêles.
- Jarrets trop droits.
- Pieds gras.
- Toute trace apparente de sang anglais, spécialement dans la tête. Têtes fumées qui dénotent un croisement de blanc et noir, et toute autre robe que celle prescrite.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.